

R pression de la solidarit  avec la Palestine : des d fis aux  tats-Unis et en Europe

Description

Par Layla Kattermann et Diala Shamas, le 17 d cembre 2023



21 octobre 2023, Londres, Angleterre, Royaume-Uni : Des milliers de manifestant-e-s pro-palestiniens se sont rassembl -e-s   Marble Arch et ont march  jusqu'  Whitehall pour exiger la fin de la   guerre contre Gaza   (Cr dit photo :   Thomas Krych/ZUMA Press Wire\ APAimages

Le [g nocide isra lien des Palestiniens   Gaza en 2023](#) a horrifi  de nombreuses personnes dans le monde et suscit  un toll  g n ral dans l'  opinion publique avec un [niveau sans pr c dent](#) d'organisation solidaire   travers le monde. Des millions de personnes se sont rassembl es dans les rues, ont publi  des d clarations publiques et se sont mobilis es pour [bloquer le soutien des entreprises](#) et de l' tat, non seulement aux r centes attaques du r gime isra lien, mais aussi   l'occupation coloniale de la Palestine qui dure depuis des d cennies. Mais   mesure que cette solidarit  sans pr c dent s' st manifest e, une r pression extraordinaire s' st  galement produite   tous les niveaux. *Al-Shabaka* s' st entretenu avec Layla Kattermann du [European Legal Support Center](#) (ELSC) et Diala Shamas du [Center for Constitutional Rights](#) (CCR) pour plus d'informations sur cette tentative de suppression de la mobilisation. Ensemble, elles d taillent certaines des tactiques d'intimidation et des mesures punitives prises par les gouvernements d'Am rique du Nord et de l'Europe, et offrent des conseils concrets sur comment r sister   tout ce qui vise    touffer la solidarit  avec la Palestine.

Cette interview est une version l g rement modifi e d'une conversation pr sent e dans la s rie de podcasts d'Al-Shabaka, *Rethinking Palestine*, anim e par l'analyste senior Yara Hawari en octobre 2023. [La discussion compl te peut  tre  cout e ici.](#)

Depuis le d but de l'assaut sur Gaza,   quoi ressemble la r pression des manifestations de la solidarit  avec la Palestine en Europe ?

Layla Kattermann

La r pression   laquelle nous assistons actuellement en Europe est le point culminant d  une tentative de plusieurs d cennies d  assimiler l  identit  et l  exp rience palestiniennes au terrorisme et   l  antis mitisme. Ce pseudo-lien a  t  notamment exploit  pour r primer les protestations et les manifestations. Bien que le droit de manifester soit consid r  comme fondamental en Europe (et le droit de manifester est en effet un indicateur d  un syst me d mocratique sain), plusieurs pays, tels que l  [Allemagne](#), l  [Autriche](#) et la [France](#), violent ce droit en [interdisant les manifestations](#) de solidarit  avec le peuple palestinien.

En Allemagne, par exemple, non seulement les manifestations sont interdites, mais nous assistons  galement   des violences polici res,   des arrestations et   du harc lement   chaque manifestation de solidarit  avec la Palestine. Rien qu    Berlin, il y a eu environ 600 arrestations par la police entre le 11 et le 20 octobre 2023 pour cette raison. Cette r pression s  est  galement  tendue aux  coles : le D partement du S nat pour l   ducation, la jeunesse et la famille de Berlin, par exemple, a envoy  une lettre   toutes les autorit s et surveillants scolaires de Berlin leur demandant d  [interdire aux  l ves de porter des keffieh](#)s et d  autres symboles ou slogans palestiniens, tels que  « Free Palestine  ». Les autorit s scolaires ont  galement  t  invit es   informer la police de toute violation de cette interdiction et, dans au moins un cas, un directeur d   cole a  t  suspendu pour avoir refus  de s  y conformer.

Les suspensions de travail et les licenciements comme celui-ci sont  galement [en augmentation](#) lorsqu  il s  agit d  expressions de solidarit  avec la Palestine. Parmi les autres formes de r pression que nous observons   un rythme croissant, citons les [campagnes de diffamation](#) d  individus et de groupes, [le d mant lement des plateformes en ligne](#), le retrait d  accord d  utilisation des lieux, des [annulations d   v nements](#) et des  « d sinvitations  ». Bon nombre de ces mesures punitives sont  « justifi es   par des arguments racistes, renforc s par la mont e des partis d  extr me droite   travers l  Europe, qui n  ont eu de cesse de d shumaniser les migrants, les r fugi s, et en particulier ceux et celles d  origine musulmane.

Et aux  tats-Unis ?

Diala Shamas

Aux  tats-Unis, il y a eu toute une s rie d  incidents de r pression institutionnelle mais aussi d  ordre priv . Sur le plan institutionnel, les agents charg s de l  application des lois, y compris le FBI, ont [convoqu  des Palestiniens et Palestiniennes pour les interroger](#) lors d   « entretiens volontaires  », profitant souvent de leurs pr occupations relatives   l  immigration et leur statut pour les contraindre   parler. En outre, les services de police locaux ont fait circuler des annonces mettant en garde par rapport   des projets de contr le ou de surveillance sp ciale des manifestations de solidarit  avec la Palestine. Il s  agit en fait d  une directive  manant des plus hauts niveaux du gouvernement : en effet, le pr sident Biden a lui-m me [mentionn ](#) qu  il donnait pour instruction aux forces de l  ordre de surveiller la situation de pr s.   New-York, le maire Eric Adams [est all  plus loin](#) en assimilant les protestations de manifestants qui s  exprimaient en faveur des droits du peuple palestinien   un soutien au terrorisme. Un tel discours s  entend partout   chez des  lu.e.s des villes, des  tats et du gouvernement f d ral. Il est vraiment inqui tant d  assister   pareille exploitation de ce gigantesque d s quilibre des pouvoirs, en particulier lorsque ces responsables se permettent de nommer publiquement diff rents

groupes d'activistes, et parfois même des individus spécifiques.

La répression d'ordre privé s'accroît aussi de façon effrayante. Par exemple, une conférence de la *US Campaign for Palestinian Rights* a été annulée parce que le lieu (un hôtel Hilton) a reçu des menaces et est finalement décidé de ne pas accueillir l'événement. L'on voit également une recrudescence des crimes de haine : le meurtre violent d'un Palestinien-Américain de 6 ans, Wadea Al Fayoume, à Chicago, la tentative de meurtre de trois étudiants palestiniens dans le Vermont.

De même, les répercussions professionnelles en ce moment pour ceux et celles qui osent exprimer un soutien au peuple palestinien connaissent un niveau sans précédent. Dans les établissements universitaires, par exemple, les professeurs se sont trouvés sous pression du fait de déclarations faites à propos du 7 octobre ou du génocide en cours à Gaza. Et dans de nombreux domaines professionnels, nous apprenons que certaines personnes exigent que des membres du personnel soient sanctionnés voire licenciés de leurs postes pour des déclarations faites à titre personnel. Cela se produit partout aux États-Unis ; nous n'en avons pas encore sans doute saisi toute l'ampleur.

Le « doxxing » (traçage de documents) est également en hausse, avec la publication d'informations de nature privée permettant d'identifier des personnes qui s'expriment contre le génocide à Gaza. Sur le campus de l'Université de Harvard, par exemple, des groupes pro-israéliens ont sponsorisé des camions à panneaux d'affichage numérique qui circulent avec des photos d'étudiants et étudiantes activistes désignés comme « antisémites ». Les étudiant-e-s en question avaient signé des déclarations condamnant les atrocités israéliennes à Gaza. De tels actes visent clairement à intimider ceux et celles qui soutiennent les droits du peuple palestinien, et à les mettre en danger à la fois sur le plan de leur santé mentale et sur le plan professionnel. Il convient de noter que bon nombre des personnes soumises au « doxxing » sont palestiniennes, arabes ou issues d'autres communautés de couleur.

Ce niveau de répression est-il sans précédent ?

Layla Kattermann

Pas nécessairement. Il faut plutôt y voir la poursuite et l'accroissement d'une tendance qui était déjà inquiétante. La répression du mouvement de solidarité avec la Palestine et la défense des droits de son peuple n'a pas commencé avec le plus récent bombardement de Gaza. Même si l'ELSC (*European Legal Support Center*) surveille seulement depuis 2019 la répression européenne de toute manifestation de solidarité avec la Palestine, elle existait bien avant. Il s'agit d'une répression qui est longtemps justifiée par des représentations racistes des Palestiniens, présentés comme de potentiels terroristes et/ou comme intrinsèquement antisémites.

En Europe, il existe la stratégie orwellienne qui cherche à présenter l'autre comme une menace barbare et soi-même comme un baromètre de rectitude morale. Dans le cadre de cette stratégie, nous voyons de nouveaux mots inventés et des mots « indésirables » dépouillés de leur sens. Ainsi, le langage utilisé par les médias, les politiques et les polices européennes pour

justifier la répression solidaire avec la Palestine vise à contrecarrer toute divergence avec les récits coloniaux dominants. Dans le cadre de cette stratégie, nous constatons un immense effort de la part des politiques européens et des grands médias, un effort [qui fait écho](#) aux dichotomies « nous contre eux » et « civilisés contre non civilisés » du 11 septembre 2001.

Certes, les tactiques utilisées aujourd'hui pour faire taire les critiques à l'égard du régime israélien ne sont pas aussi visibles ou évidentes que le seraient des emprisonnements ou assassinats de dissidents ; nous constatons plutôt une tentative de nuire à la force psychologique et organisationnelle des militants. En effet, la censure des organisations de la société civile et la [diabolisation des groupes de solidarité](#) sont des efforts visant à réduire les capacités politiques du mouvement de solidarité avec la Palestine. De même, les tentatives visant à [criminaliser certains slogans](#), tels que « du fleuve à la mer, la Palestine sera libre » (en anglais : *From the river to the sea, Palestine will be free*), sont des tentatives évidentes pour effrayer les militants et militantes. Cette répression s'inscrit dans la continuité d'une tendance amorcée il y a plusieurs années, avec la mise en œuvre de la [définition de l'antisémitisme](#) de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (*International Holocaust Remembrance Alliance* ou *IHRA*) dans de nombreuses institutions et l'adoption de [législation anti-BDS](#).

Diala Shamas

La répression elle-même n'est pas sans précédent, mais son niveau et son ampleur semblent bien être. Ceux et celles qui travaillent sur la réponse juridique à cette répression ont noté que le nombre de cas signalés atteint un niveau jamais vu auparavant. Mais je pense que nous devons plutôt voir tout cela comme faisant partie d'une architecture de la répression qui a été construite au cours de la dernière décennie. En effet, il existe une infrastructure derrière la répression de la solidarité avec la Palestine qui comprend à la fois une législation et un discours qui [assimile l'antisémitisme à l'antisémitisme](#). Dans des moments comme celui-ci, il suffit d'appuyer sur l'interrupteur et toutes les tactiques peuvent être activées en même temps. Il s'agit de [mécanismes de répression](#) qui sont devenus très bien huilés à bien des égards et ceci depuis longtemps.

D'un autre côté, c'est précisément parce que cela se produit depuis plusieurs années que nous disposons désormais d'institutions et de professionnels bien préparés pour contester ces stratégies d'oppression. Dans un moment comme celui-ci, ils et elles sont capables de fournir un soutien et une ligne de défense. Par exemple, [Palestine Legal](#) dispose d'un réseau d'avocats constitué pour soutenir les personnes confrontées à des attaques dans le cadre de leurs actions en faveur des droits du peuple palestinien. Parallèlement, le CCR (*Center for Constitutional Rights*) réalise un travail similaire mais sur un éventail plus large s'étendant à des questions relatives aux droits civils et humains. Néanmoins, il existe un besoin urgent de renforcer les capacités de défense de notre mouvement pour pouvoir gérer une charge de travail sans précédent.

Comment ELSC et le CCR ont-ils répondu à cette répression ?

Layla Kattermann

Lâ??ELSC est composÃ©e dâ??avocats du mouvement qui considÃ©rent quâ??ils doivent rendre compte Ã la sociÃ©tÃ© civile palestinienne. Avec ceci Ã lâ??esprit, nous considÃ©rons la loi de maniÃ©re pragmatique et sommes trÃ©s conscient.e.s du fait quâ??elle peut Ãatre utilisÃ©e comme un outil dâ??exploitation, voire dâ??oppression. Mais nous considÃ©rons Ã©galement le droit comme un outil de lutte contre la rÃ©pression et favorable Ã la mobilisation des gens. Lâ??ELSC repose sur trois piliers qui dÃ©finissent notre travail : la dÃ©fense, la surveillance et Â« lâ??empuissancement Â» (*empowerment*). Le pilier dÃ©fense fonctionne comme une interface entre les clients et les avocats, oÃ¹ nous proposons des conseils et une expertise pour dÃ©fendre les personnes confrontÃ©es Ã la rÃ©pression. Le pilier de surveillance vise Ã conserver une trace des mÃ©canismes utilisÃ©s pour faire taire les dÃ©fenseurs et pour criminaliser le travail de solidaritÃ© avec la Palestine, non seulement Ã des fins dâ??archivage mais aussi pour suivre les tendances de la rÃ©pression. Le pilier dit Â« dâ??empowerment Â» inclut notre travail sur des campagnes de litiges stratÃ©giques, mettre des entreprises coupables de violations des droits de lâ??homme devant leurs responsabilitÃ©s par exemple, et renforcer le mouvement de solidaritÃ© avec la Palestine.

Diala Shamas

Depuis le dÃ©but de lâ??assaut contre Gaza, nous avons Ã©tÃ© en mode Â« rÃ©ponse rapide Â». Il est trÃ©s difficile de trouver le juste Ã©quilibre : se concentrer sur la rÃ©pression et sâ??assurer que les gens sont protÃ©gÃ©s lorsquâ??ils sâ??expriment sans perdre de vue ce qui se passe Ã Gaza et dans toute la Palestine. Ã cet Ã©gard, nous avons dÃ©ployÃ© de vrais efforts pour proposer un langage et une analyse juridique qui correspond Ã ce que le rÃ©gime israÃ©lien fait subir au peuple palestinien Ã Gaza. Non seulement nous avons rÃ©affirmÃ© que lâ??assaut actuel du rÃ©gime israÃ©lien [constitue un gÃ©nocide](#), mais nous avons Ã©galement dÃ©noncÃ© [la complicitÃ© des Ã©tats-Unis](#) dans ce gÃ©nocide.

En parallÃ©le, nous avons intensifiÃ© notre travail pour soutenir ceux et celles qui mÃ©nagent des actions importantes aux Ã©tats-Unis. Par exemple, nous avons reprÃ©sentÃ© des personnes qui ont Ã©tÃ© contactÃ©es par le FBI pour Ãatre interrogÃ©es, et nous avons rÃ©pondu Ã des appels de personnes Ã travers le pays qui subissent les consÃ©quences sur leur lieu de travail pour avoir dÃ©noncÃ© le gÃ©nocide Ã Gaza. Dans le mÃªme ordre dâ??idÃ©es, Palestine Legal a construit un rÃ©seau dâ??avocats, avec surtout des experts en droit du travail, pour aider Ã rÃ©pondre Ã ces appels. Nous avons Ã©galement augmentÃ© notre capacitÃ© Ã conseiller les personnes confrontÃ©es Ã des attaques de Â« doxxing Â», tant en termes de leur sÃ©curitÃ© personnelle que de leur rÃ©putation en ligne, surtout sur les rÃ©seaux sociaux.

Il a Ã©tÃ© vraiment formidable de voir autant de personnes au sein de la communautÃ© juridique nous contacter et nous demander comment elles peuvent nous apporter leur soutien.

Quels conseils donneriez-vous aux activistes en ce moment, en particulier Ã ceux et celles qui pourraient Ã©prouver de lâ??apprÃ©hension ou de la peur face Ã cette rÃ©pression ?

Layla Kattermann

Il est important que les individus et le mouvement dans son ensemble ne soient pas intimidés et poussés au silence ou à l'inaction. Les allégations et accusations que les politiques et les grands médias utilisent contre le mouvement de solidarité avec la Palestine ne sont pas nouvelles. Cela devrait renforcer notre confiance pour les contrer et les démentir. Il est également important de se rappeler que nous sommes plus forts en nombre, comme l'a démontré Berlin, où des foules de gens ont défié l'interdiction policière de manifester. Bien sûr, les autorités peuvent encore recourir à la violence, mais il est important dans ces moments-là que les gens se serrent les coudes.

Il est plus que jamais temps de dénoncer ce qui se passe. Non seulement cela répond à un impératif moral, mais cela permet également de se connecter avec d'autres personnes partageant les mêmes idées et de s'organiser ensemble. Les campagnes de diffamation et de «doxing» visent généralement à isoler une personne de ses réseaux de soutien et de la société en général. En effet, il est toujours plus facile d'attaquer une personne que de s'en prendre à un groupe. La force du nombre lorsqu'il s'agit de démentir la répression actuelle ne peut être sous-estimée.

Diala Shamas

Nous devons nous rappeler que, même si nous assistons à une répression d'une ampleur sans précédent, nous assistons également à un degré de solidarité sans précédent avec un grand nombre de personnes qui dénoncent ce qui arrive à la population palestinienne de Gaza. La montée de la répression est, en fait, en corrélation directe avec le mouvement croissant de solidarité avec la Palestine. Il est crucial en ce moment de continuer à nous exprimer et à nous opposer au génocide.

Dans cette optique, il importe également d'être prudent. Nous sommes tous et toutes tristes en colère et indignés par ce que nous voyons et vivons. Nous avons vu des images et des vidéos horribles en provenance de Gaza, et le sentiment d'abandon associé à des sentiments à la fois de rage et de tristesse nous accable. Dans ce climat, il est vraiment difficile de rester lucide et de garder la tête froide. C'est alors qu'apparaissent des erreurs de jugement qui sont parfois exploitées par l'autre partie. Pourtant, en tant que Palestinien.ne.s et défenseurs des droits du peuple palestinien, nous ne pouvons nous permettre le luxe d'une erreur de jugement qui pourrait avoir pour conséquence de détourner nos énergies et notre attention.

Il est impératif pour quiconque se trouve dans une situation de répression de connaître ses droits. Aux États-Unis, si des autorités vous contactent pour un entretien, vous avez le droit de refuser et de les référer à votre avocat. Vous pouvez également prendre leurs coordonnées et demander à votre avocat de les contacter. Pour une représentation juridique, vous pouvez contacter Palestine Legal, le CRC, votre [section locale](#) de la National Lawyers Guild, ou de CAIR (*Council on American-Islamic Relations*), ou votre section locale de [ACLU](#) (*American Civil Liberties Union*).

Si vous êtes convoqué à une réunion avec votre employeur ou l'administration de votre université, essayez d'obtenir une consultation juridique avant de vous y rendre ou faites-vous accompagner. Il est également important de tout documenter. Cela peut prendre la forme de notes ou d'e-mails rédigés par vous-même, avec des horodatages des événements au fur et à

mesure qu'ils se produisent. Il peut également être judicieux de tenter le préventif et de contacter votre employeur ou l'administration de votre université pour les informer de ce qui se passe avant qu'ils entendent ceux qui tentent de vous diffamer. Surtout, rappelez-vous que vous n'êtes pas seul : si vous le pouvez, si vous êtes suffisamment confiant, parlez ouvertement de la répression autour de vous pour trouver un soutien solidaire et offrir le vôtre en retour.

Au fil des années, nous avons pas mal hésité sur la question de savoir s'il fallait évoquer ouvertement comment il peut être difficile de parler des droits du peuple palestinien, parce que nous ne voulions pas décourager les gens de le faire. Nous avons d'ordinaire largement dépassé ce stade : tout le monde sait que ce type de répression existe et nous pensons d'ordinaire que s'exprimer suscite plutôt soutien et solidarité et peut également appuyer sur une organisation politique. Nous avons vu des exemples vraiment inspirants d'activistes qui se rassemblent pour se soutenir mutuellement, ainsi que de professionnels qui aident leurs collègues à trouver un autre emploi suite à un licenciement. Ce type d'entraide contribue puissamment à renforcer la résilience en ces temps de répression accrue.

Quelles ressources juridiques suggèreriez-vous aux personnes confrontées à cette répression ?

Layla Kattermann

Nous mettons à disposition sur le site Web de l'ELSC plusieurs ressources, spécifiques à chaque pays, et qui visent à informer les gens sur leurs droits car une grande partie de la répression actuelle est inconstitutionnelle et illégale. Il est indiscutable que, dans de nombreux pays d'Europe, la police se comporte de manière illégale. Dans ces situations, il est toujours utile de garder une trace de l'activité policière, d'enregistrer l'officier et le numéro d'unité, et de rendre publics les abus ou les comportements. Comme l'a dit Diala, il ne faut pas faire face seul à une telle répression. D'après notre expérience, une fois rendu public, les gens tendent généralement à tendre la main et offrent leur soutien. En effet, à l'heure actuelle, nous voyons des gens vraiment s'entraider et se montrer solidaires les uns des autres face à cette répression.

Si vous êtes en Europe, vous pouvez vous présenter à l'ELSC. Il existe également actuellement de nombreux collectifs d'avocats qui aident activement le mouvement de solidarité avec la Palestine.

Diala Shamas

Les membres du mouvement de solidarité à travers les États-Unis devraient se familiariser avec le site Web de Palestine Legal. Il propose une [gamme de ressources](#), notamment sur la manière de naviguer dans les environnements de « doxing » ou autrement hostiles sur les campus universitaires. Si quelqu'un est confronté à un problème spécifique concernant la répression étatique, qu'il s'agisse des forces de l'ordre fédérales ou locales, il existe toute une gamme d'organisations qui peuvent vous soutenir. Les organisations que j'ai mentionnées précédemment pourront peut-être également vous faire de recommandations.

Je m'attendrais de ne pas mentionner l'importance de prendre soin de soi, de respirer et de se rappeler que nous formons une communauté, car ce sont ces petites choses qui nous permettent de continuer notre travail. Nous vivons des moments vraiment très difficiles. Nous le ressentons tous. Mais nous n'avons pas d'autre choix que de continuer à nous exprimer. En effet, aussi difficiles que soit pour nous la situation ici aux États-Unis ou en Europe, les conditions sont bien pires pour la population de Gaza comme pour celle du reste de la Palestine colonisée.

Cet entretien ne remplace pas un avis juridique. Veuillez demander conseil à un conseiller juridique si vous avez des questions concernant un cas ou un incident spécifique.

Layla Kattermann est la responsable de l'équipe de surveillance au European Legal Support Center (ELSC). Layla a fait des études internationales à l'Université de Leiden où elle est spécialisée dans la région du Moyen-Orient, se concentrant sur la politique du droit, le discours médiatique sur la Palestine et la désinformation israélienne. Elle est également co-fondatrice de la Student Coalition for Palestine aux Pays-Bas.

Diala Shamas est avocate principale au Center for Constitutional Rights (CCR), où elle travaille pour mettre en lumière les abus des gouvernements et des forces de l'ordre commis au nom de la sécurité tant aux États-Unis qu'à l'étranger. Avant de rejoindre le CCR, Diala était avocate superviseuse et chargée de cours de droit à la Stanford Law School, et avocate principale supervisant le projet Creating Law Enforcement Accountability & Responsibility (CLEAR) à la CUNY School of Law.

Source : [Al-Shabaka](#)

Traduction BM pour l'Agence Média Palestine

date créée
2023/12/18